

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 45

Artikel: Entre époux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS,
pour 1928, recevront ce journal

GRATUITEMENT

dès ce jour au 31 décembre prochain,
en s'adressant à l'Administration, 9, Pré-du-Marché, Lausanne.



DE L'AUTRE CÔTE DE LA SELLE

Nami nous a communiqué, l'autre jour, un journal de médecine dans lequel se trouvait, entre autres, un article intitulé : « L'hygiène des cardiaques ». Ce titre nous intéressait. Nous avons lu l'article.

Pauvres cardiaques ! S'ils suivent à la lettre les prescriptions du dit article, ils ne doivent plus trouver aucun plaisir à la vie. C'est un véritable esclavage. Mieux vaut encore laisser son cœur battre la campagne jusqu'à épuisement. La mort, en pareil cas, est une délivrance.

Sans doute, les affections cardiaques, comme du reste, toutes les maladies organiques, demandent une grande prudence, des précautions. Il est des sacrifices nécessaires auxquels il faut savoir consentir. Mais les médecins, eux-mêmes, ne disent-ils pas qu'en acceptant certains ménagements on peut vivre de longues années avec une maladie de cœur.

Ménagements, soit ; mais il y a ménagements et ménagements. Il ne faut pourtant pas exagérer, passer de l'autre côté de la selle. C'est ce que fait, nous semble-t-il, l'auteur de l'article dont nous parlons.

Il faut s'observer sans relâche : en son « manger », en son « boire », dans sa façon de marcher, etc., etc. ; une véritable obsession. Ne recommande-t-on pas, par exemple, aux cardiaques d'éviter toute « montée », de toujours marcher sur terrain plat et lentement. Allez donc observer cette recommandation à Lausanne, où les « montées » égalent les « descentes » !

Il ne faut pourtant pas que les hygiénistes, sous prétexte de prolonger votre existence, vous rende celle-ci insupportable.

Oh ! nous savons bien qu'on nous répliquera : « Mais ne vaut-il pas mieux se résigner de bonne grâce à quelques restrictions, à quelques renoncements, plutôt que de risquer des souffrances, susceptibles même d'une fin irréparable ? »

Sans doute, sachons consentir à certaines restrictions, sachons renoncer à certains caprices, à certains plaisirs funestes à notre état particulier de santé ; mais, de grâce, n'exagérons pas. Restons dans des limites raisonnables consacrées par le simple bon sens.

X.

L'amour rend — Mademoiselle Charlotte, le matin, ma première pensée est toujours pour vous.

— Mais M. Charles, mon cousin, me dit aussi la même chose.

— Et M. Charles de répondre avec emphase :

— Oui, mais moi je me lève deux heures avant lui !

Entre époux. — Et si je mourais, aurais-tu seulement de la peine ?

— Comment peux-tu en douter ? moi qui pleure pour un rien !



La légende suivante, en patois de Salvan, intéressera sûrement nos lecteurs. Nous la faisons suivre de la traduction, pour ceux à qui le patois du Valais offrirait quelques difficultés.

L'APPARECHON DOEU DIABLOT

(Légende).

SY l'éret d'œton. On dzouvéno doeu ve lâzdo dé Grandzé sortivet on noué din l'espouer d'alla passa pêziblamin la veilla, à Salvan.

Arrêvo, ceu Crettellet, ye laperchet à sa gauzetz, dé couteut onna bochonnô, onna masset nai-ret épouet qui bœudsévet tant ké, tantout chet défievet contret on pétou arbro, tantout châcrouphévet, tantout faset det drôlet det touzouliet.

Oeu mêmô momin, la-lonna ye vint fêret le dzo chû ché tableau dé fayet, est le dzouvéno det vié bel est bin det grouz zonéts verts, rôdzoz, det cornets monstrets, est onna barba dé plet magis-tralets.

Ye l'est lo diablot ! fé l'atro justo quand ye volet éterni : kpst !

A chébrouit, la fantouma nairet gallopé vito après l'hommo ké partet é grands chauts tanket in Salvan, yo la kretyo :

« Ye yu lo diablot, ye yu lo diablot !

A chelcœu cris det désolô, tot lo mondo det veni est det riret d'œu pouro garçon ké l'éret tant impoueria.

Mais cha vouët l'avet on tel accent det véritô ye l'éret tant sincéro, tant convaincu, qu'à la fin on propoza det s'armâ det fousis, det chet rin-dret chû lo loua pô répondret à la pouta bétiet.

Onna dozanna det tzafiens l'éront devant. Ar-révyet à quatiet chinkanta mètres d'œu Crettellet, la bindâ charéret. Lo ché deini diablot l'est iet. Ye chimblet lé provoka.

On foua det salve l'est coumando, on pra, ta, ta chet fé intendret, est la fantoumâ baliet bas.

On va tzapou dé couteut, todzo plet protzo, est la veyin pas bœudzett, ye veyion ket ? lo boc d'œu vélâzdo ké l'apparteniet piotamin œu dzou ké l'avet créyo !

L'apparition du diable.

C'était en automne. Un jeune homme du village des Granges sortait un soir dans l'espoir d'aller passer paisiblement la veillée à Salvan.

Arrivé au Crettellet, il aperçoit à sa gauche, près d'un buisson, une masse noire et mouvante qui, tantôt se dressait contre un arbuste, tantôt s'accroupissait, tantôt faisait de bizarres contorsions.

Au même instant, la lune vint éclairer de sa lumière blafarde, ce tableau féerique, et le jeune homme de voir distinctement de grands yeux brillants d'un vert rougeâtre, des cornes énormes, et une barbe des plus magistrales.

C'est le diable ! s'écria-t-il ; et pris soudain d'un accès d'éternûment, il ne put retenir un bruyant : kpst ! ...

A cet appel, la masse noire d'accourir vers l'homme ; mais celui-ci, saisi de panique, de prendre les jambes à son cou, et d'arriver bientôt sur la place publique en s'écriant à tue-tête :

— J'ai vu le diable, j'ai vu le diable !...

A ces cris effrayants, tout le monde d'accourir, et de se rire du pauvre garçon qu'on croyait victime d'une farce.

Mais sa voix avait un tel accent de vérité et de sincérité ; il semblait si bien convaincu, qu'à la fin, on proposa de s'armer de fusils, de se rendre sur les lieux pour répondre à l'audacieux. Une douzaine de chasseurs ouvraient la marche. Arrivée à quelque cinquante mètres du Crettellet, la bande fit halte. Le soi-disant diable est là devant elle. Il semble narguer les arrivants.

Un feu de salve est aussitôt ordonné. Un crépitemment de balles se fait entendre, et la masse noire roule sur le sol.

On s'en approche avec précaution : on va plus près, encore, et comme elle ne bouge pas, on constate, à surprise ! le boue du village qui se trouvait appartenir au jeune homme qui avait donné l'alerte !

D'OU VIENT LE MOT « PEPIN » ?

Une dame, l'autre jour, raconte « Comœdia », allait sortir. Elle se ravisa :

— J'oublie mon « pépin ».

Le monsieur qui l'accompagnait regarde dans le vestibule :

— Voici un petit parapluie mordoré à mailloche d'ivoire...

— C'est cela... Merci !

— Pourquoi donnez-vous à ce joli parapluie le nom de « pépin » ?

— Ça vous choque ?

— Non pas. Mais savez-vous seulement d'où vient le mot « pépin » ?

— ?...

— Cherchez...

— Est-ce à cause du petit grain noir que l'on trouve au milieu des poires et des pommes ?

— Non.

— En souvenir de ce Pépin de Landen qui vivait, je crois, sous le roi Dagobert, dans le palais des Mérovingiens ?

— Vous êtes calée, mais ce n'est pas encore cela.

— En souvenir de Pépin d'Hérstal ?

— Pas davantage.

— De Pépin le Bref ?

— Le parapluie n'est pas si vieux.

— C'est vrai. Ah ! je sais... c'est parce qu'il est droit comme ces jeunes arbres que l'on fait pousser dans une « pépinière » ?

— Ce serait plausible, mais ce n'est pas encore cela... C'est en souvenir d'un épicer du nom de Pépin qui vivait sous Louis-Philippe. A toutes heures, en toutes saisons, en toutes circonstances, il avait son parapluie sous le bras ; il l'avait même lorsqu'on lui trancha la tête sur l'échafaud, car il était complice de Fieschi, qui inventa la machine infernale...

— Diable !... Et d'où vient le surnom de « rillard » ?

— Ceci, je l'ignore.

Le monsieur va chercher...

Famille moderne. — Faites-moi l'aumône d'un franc, afin que je puisse rejoindre ma famille.

— Où est-elle donc, votre famille ?

— Au cinéma !